

propos de la Pologne? C'est un point sur lequel ils n'ont aucune idée préconçue. Ils remettent aux circonstances le soin d'en décider. « On pourrait examiner si une alliance entre l'Allemagne, l'Italie et la Russie — qui dans ce cas devrait se séparer de la France — en vue de procéder au démembrement de l'Autriche ne serait pas plus conforme au but (1). »

Ce point réservé, le morcellement de l'empire de François-Joseph est l'objet d'études fort sérieuses, basées sur les documents statistiques et ethnographiques les plus récents : trouver le moyen de réduire au minimum les difficultés d'absorption de la future conquête, tel est le but de ces études.

La brochure intitulée *le Démembrement de l'Autriche et sa reconstitution* (2) part du point de vue, d'ailleurs faux comme on sait, que toute la Cisleithanie, sauf la Bukovine, la Galicie et la Dalmatie, est allemande et que, par conséquent, il est légitime de s'en emparer.

Mais comme ce territoire considérable contiendrait encore huit millions de Slaves, il s'agit de trouver le plus sûr procédé de domination. Son morcellement entre les grands États de l'Allemagne, dans la proportion indiquée sur la carte ci-contre, est la solution proposée.

La Prusse recevrait la Silésie et la Moravie; la Bohême proprement dite serait la part de la Saxe; la Bavière prendrait la région de l'Inn, Salzbourg, le Vorarlberg et le Tyrol (3); la Haute-Autriche, la Basse-Autriche, la Styrie, la Carinthie et la Carniole formeraient un État autrichien d'environ 5,300,000 habitants. Le Littoral (*Küstenland*) avec la partie sud de la Dalmatie, Raguse, les bouches du

(1) *Alldeutsche Blätter*, 1899, p. 14.

(2) *Oesterreichs Zusammenbruch und Wiederaufbau*. Lehmann, Munich, 1899. Cette brochure, œuvre de l'Union pangermanique, a été saisie par la police autrichienne et six tribunaux différents l'ont condamnée en Cisleithanie. (V. p. 137.)

(3) *Op. cit.*, p. 10.